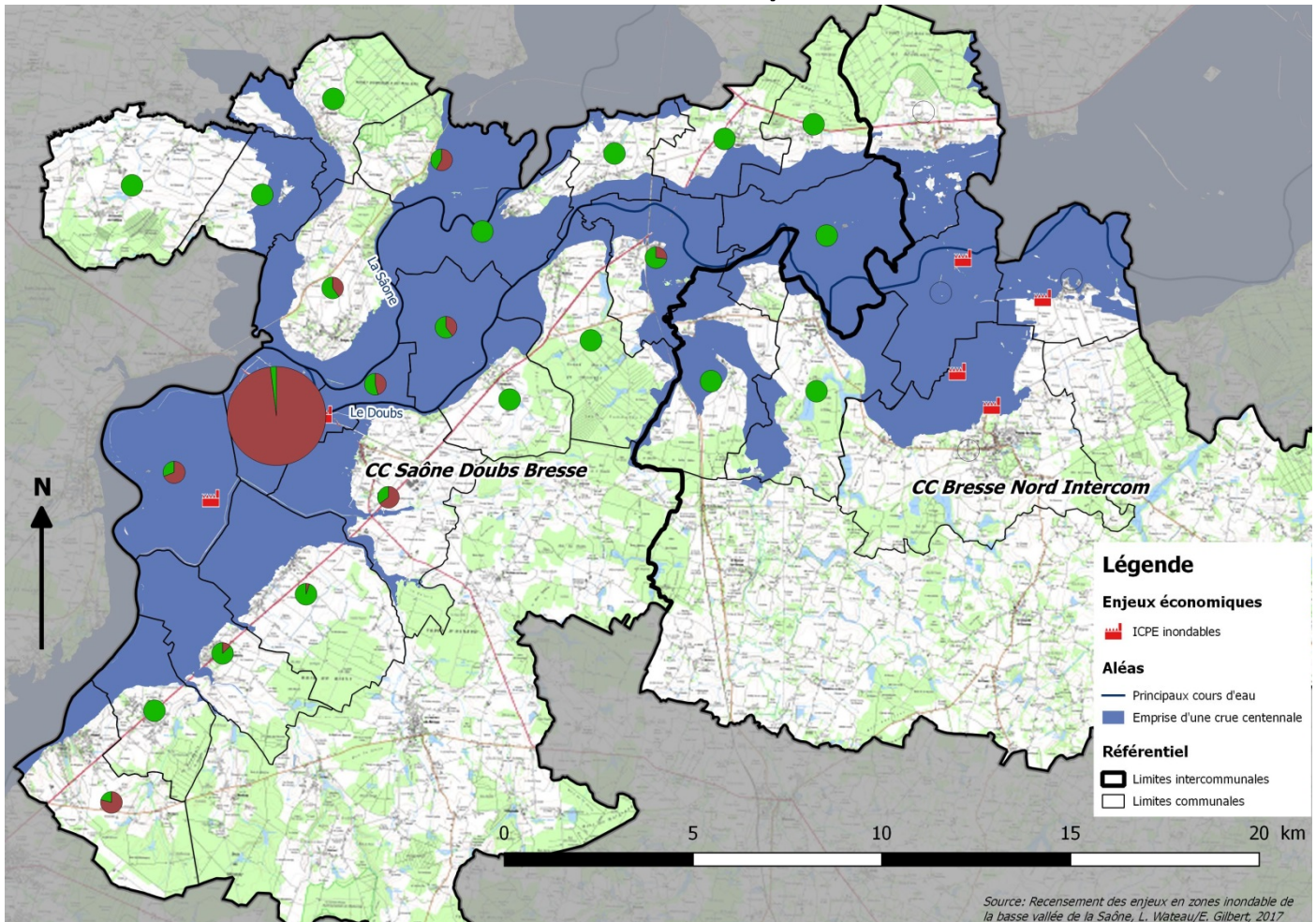


ENJEUX INONDABLES SUR LA BASSE VALLEE DE LA SAONE (2017)

CAS DE LA CONFLUENCE SAONE-DOUBS

FOCUS SUR LES DOMMAGES AUX ACTIVITES ECONOMIQUES ENGENDRES PAR UNE CRUE CENTENNALE

(8M84 A VERDUN-SUR-LE-DOUBS, AUCUNE CRUE HISTORIQUE MESUREE EQUIVALENTE)



Les dommages totaux pour une crue centennale sur le périmètre visé sont estimés à plus de 42,7 millions d'euros. La majorité des dommages seraient liés aux entreprises hors agriculture, à hauteur de 78%. Les dommages relatifs aux activités agricoles sont calculés en fonction du type de culture, de la durée de submersion ainsi que de la saisonnalité. Plus d'informations relatives à ce sujet dans le rapport d'étude sur IDÉO BFC.

Les diagrammes de proportion entre dommages aux entreprises hors agriculture (en rouge) et agricoles (en vert) montrent leur répartition par commune, leur taille renseignant l'importance financière des dommages estimés. On remarque ainsi l'importance de Verdun-sur-le-Doubs, concentrant 72% des dommages à elle seule. A noter que les diagrammes ne sont pas proportionnels aux dégâts entre les différentes périodes de retour, mais seulement entre eux pour la même occurrence.

Par intercommunalité, on aurait donc les dégâts répartis de façon suivante :

- CC Bresse Nord Intercom : 0,8 million d'euros de dégâts (intégralement agricoles). La commune la plus touchée serait Frontenard (51% du total intercommunal)
- CC Saône Doubs Bresse : 41,9 millions d'euros de dégâts (80% pour les entreprises, 20% pour l'agriculture). La commune la plus touchée serait Verdun-sur-le-Doubs (74% du total intercommunal)

**l'Etude d'Enjeux ne prenant pas en compte Pierre-de-Bresse, Fretterans, Poulans Varennes-sur-le-Doubs et Lays-sur-le-Doubs, uniquement concernées par les crues du Doubs, il n'y a pas de données statistiques à publier concernant les dommages sur ces communes. Les statistiques pour la Communauté de Communes Bresse Nord Intercom ne sont donc basées que sur les communes de Charrette et Frontenard.*